

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 6 (1967-1968)
Heft: 26

Artikel: Le nouveau règlement du service diplomatique et consulaire
Autor: J.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

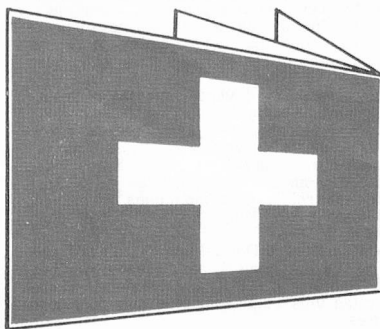
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



6ème Année - No 26 - Juin 1968
Paraît 4 fois par an

le courrier suisse

Publié sous les auspices de la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

A l'occasion de la F
SUISSE, l'Ambassadeur d
Philippe Zutter aura le plaisir de recevoir
leurs compatriotes de Belgique à leur résidence,
12, rue Guimard, le SAMEDI 27 JUILLET
DE 11 H 30 A 13 H 30.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues auprès
de l'Ambassade de Suisse, 16, rue Guimard, ou directe-
ment auprès du SSE, Service des Jeunes, 26, Alpenstrasse,
CH-3000 Berne. Red.

† JOSEPH SCHMID

Il y a quelques semaines disparaissait l'un des
membres les plus sympathiques de notre colonie.
C'est le souvenir de Monsieur Joseph Schmid,
Sepp pour ses familiers, que nous évoquons ici.
Durant plus de 20 ans, il fut Président de la
Maison Suisse, et, seul peut-être, son comité fut
à même de connaître et d'apprécier les services
dévoués et combien importants qu'il a rendus à sa
Société. Directeur de la COTRACO, il a pu faire
bénéficier la Maison Suisse de ses vastes compé-
tences professionnelles, et son efficacité n'avait
d'égale que sa discrétion. Notre ami Sepp était
connu de tous, et chacun garde le meilleur souve-
nir de sa silhouette si familière, alors qu'il était
l'un des fidèles habitués des réunions du jeudi.
Malheureusement, une longue maladie devait ralenti-
rer sa belle activité pour l'enlever enfin à l'affection
des siens et de ses nombreux amis. Nul doute que
son souvenir reste vivace pour tous ceux qui l'ont
connu et apprécié. Fidèle compagnon, dévoué aux
tâches qu'il s'imposait, Joseph Schmid a bien
mérité de ses compatriotes de Bruxelles. Que sa
Famille veuille bien accepter les sincères condo-
léances que nous lui réitérons ici.

EDITORIAL

Dans l'optique d'une prochaine détente salubre où se
réaliseront les projets d'évasion, notre Courrier éprouve
lui aussi le besoin de s'aérer et de faire place au soleil
et à la bonne humeur.

C'est dans cette ambiance que l'article de Pascal Thurre
nous permettra déjà de faire une cure... d'humour valai-
san.

Ce numéro de printemps a d'autres motifs de se réjouir.
Le thème du prochain congrès de Schaffhouse sera centré
sur les relations des jeunes Suisses de l'étranger avec la
patrie. Notre Communauté apporte tout son appui au
mouvement des jeunes de Belgique — le Swiss Junior
Club — qui a déjà pris un départ très remarqué et que
nous tenons à féliciter tant pour son dynamisme que pour
son nouveau-né, le CIKTUS, sa revue bimestrielle dont le
premier numéro a paru en avril. Son avenir est entre les
mains des jeunes qui peuvent compter sur l'aide agissante
de la section des jeunes du SSE à Berne.

Bonnes vacances à tous et bonne réussite aux projets
de nos juniors, futurs animateurs et responsables de notre
Communauté.

cdr

CAMP ITINERANT 1968 pour les jeunes Suisses de l'étranger

Ce camp traditionnel pour jeunes gens et jeunes filles
de 16 à 24 ans aura lieu, cet été, du 28 juillet au 17 août,
en Suisse orientale et centrale.

Camp de base aux environs de St-Gall, puis excursions
pendant 15 jours sous la conduite d'un jeune Suisse de
l'intérieur. Le camp se terminera par un bref séjour, pro-
bablement à Zoug.

Délai d'inscription : 15 juin 1968.

Prix : Fr. S. 150.— (comprenant logement, nourriture,
frais de voyage pour parcours intermédiaires).

Le nombre des participants est limité. Les demandes
seront traitées suivant leur ordre d'arrivée.

Une réduction peut être accordée sur le prix ci-dessus,
lorsque la demande est appuyée par une attestation du
Consulat compétent.

LE CONGRES DES SUISSES DE L'ETRANGER 1968 AURA LIEU A SCHAFFHOUSE DU 23 AU 25 AOUT

Il sera consacré cette année aux rapports des jeunes
Suisse de l'étranger avec la mère patrie. Un colloque
entre jeunes compatriotes venant de différents pays a été
prévu et des discussions de groupe auront lieu sur des
séries de problèmes délimités.

Le programme détaillé vous sera adressé sur demande
par le Courrier Suisse, 2, rue Ph.-le-Bon, Bruxelles 4.

LE NOUVEAU REGLEMENT DU SERVICE DIPLOMATIQUE ET CONSULAIRE

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 1968, ce nouveau règle-
ment, établi par le Conseil fédéral, remplace les anciennes
dispositions prises en 1923. Parmi les 34 articles (contre
104 en 1923), les paragraphes 10 et 20 concernant les
Suisse de l'étranger retiennent particulièrement l'atten-
tion.

Retour éventuel :
2, rue Ph.-le-Bon
BRUXELLES 4

OFFERT PAR LA **S.A. LEVAGE ET MANUTENTION SCHNYDER**

126-128, Rue Th. de Baisieux, BRUXELLES 9

Immatriculation

Comme par le passé, chaque Suisse séjournant plus de 3 mois à l'étranger est tenu à s'annoncer dans la circonscription consulaire de son lieu de résidence, doublement également. Toutefois, si des circonstances particulières le justifient, ces derniers peuvent en être dispensés.

Depuis le 1-1-1968, il n'est plus perçu de taxe à l'inscription et la durée de l'immatriculation est indéterminée.

Protection diplomatique

Le nouveau règlement prévoit la défense des intérêts des citoyens suisses, lorsque ceux-ci ne sont pas à même de les préserver. Il est prévu que les représentations diplomatiques doivent refuser ou limiter leur intervention lorsque celle-ci risque de nuire aux intérêts de la Confédération ou si le requérant a failli gravement à ses devoirs de citoyen suisse (p.ex. en négligeant ses obligations militaires). L'intervention devra néanmoins être entreprise si la vie ou l'intégrité corporelle d'un Suisse est en danger.

Communautés suisses

Les représentations diplomatiques sont invitées à renforcer les liens qui unissent les Suisses de l'étranger entre eux et avec la Patrie. Les Missions diplomatiques peuvent éditer des bulletins d'information. L'utilisation des organes des sociétés suisses pour des communications officielles n'est pas exclue, mais ne peut être d'application générale, car ces avis doivent toucher tous les Suisses immatriculés.

Les adresses des citoyens immatriculés ne peuvent toutefois être communiquées aux organisations suisses reconnues, celles-ci ayant un caractère confidentiel, d'une part pour protéger les double-nationaux, mais aussi dans le domaine des obligations militaires.

Ce nouveau règlement apporte aux Suisses de l'étranger quelques sensibles améliorations, sans toutefois modifier leur position juridique envers la Patrie.

J.P.

CE PAYS OU MARIUS A L'ACCENT DE SAVIESE

par PASCAL THURRE

Apparenté au Midi par le caractère serein de son ciel et de ses habitants, le Valais anecdotique réclame une place au soleil de ce supplément.

Terre provençale à coup sûr que ce canton bâti sur le Rhône, où chantent les cigales, où mûrit l'abricot et où Marius a l'accent de Saviese.

Vertes ou pas mûres, les bonnes histoires se cueillent dans ce pays à la cadence des tomates de Fully. Hélas ! Le Valaisan ne les exporte guère. A l'exemple de Cyrano, c'est à lui-même qu'il se les sert. Elles ont, il est vrai, le nerf de ces vins non traités qu'on déguste entre amis dans le secret des caves.

Les anecdotes valaisannes suivent les caprices de la géographie, changeant à tort et à raison les traits de leurs victimes au hasard des vallées. Qu'on les raconte à Randogne ou Champéry, elles ont de commun la place qu'elles accordent à la politique, au vin, au mulet, au curé et à la maréchaussée.

Les gens de Vissoie ou d'Ayer ne se gênent point pour mettre sur le dos de leurs amis de Saint-Luc ou de Grimentz les plus charmants défauts de la création, en commençant par la roubardise, tandis que les Val-d'Illiens leur renvoient des histoires d'avarice de la pire espèce.

A l'échelon cantonal, Valaisans du Bas et frères du Haut ne s'épargnent guère. Les premiers prétendent que les seconds sont descendus à Sierre ou à Sion pour un enterrement et n'ont plus voulu remonter. Certains Bas-Valaisans, dans leur mauvais jour vont jusqu'à s'écrier que la Raspille qui fait limite, on le sait, entre les deux parties du canton, sépare la race pillée de la race pillarde. On leur prête d'ailleurs l'intention, pour résoudre le problème jurassien, d'offrir à Berne le Haut-Valais, et de rendre en échange la liberté au Jura.

Empressons-nous pourtant de redire ici combien le Haut-Valais nous est cher, riche qu'il est en personnages pittoresques. Nous pensons, par exemple, à ce brave Maurice Truffer, mort récemment, âgé de 103 ans, à Grächen. Alors qu'il avait passé le cap des 102 ans, quelqu'un lui demandait à quoi il attribuait son grand âge. Il répondit : « J'ai une santé à devenir centenaire ». « N'êtes-vous pas le doyen de Suisse ? » lui dit un jour un journaliste. « Y a encore un qui est plus vieux que moi, répondit le père Truffer, mais je crois bien qu'il est déjà mort ». Plus que centenaire il avait un fils octogénaire auquel lui aussi eût dit volontiers : « Ne touche pas ta barbe, sale gamin ! ».

Le bilinguisme aiguise les flèches que les Valaisans s'échangent. Tenez ! un jour à Sierre, lors d'une assemblée réunissant des membres des deux parties du canton, le président de la société, un « Welche » s'exprima d'abord dans sa langue puis crut bon de mâcher quelques mots en allemand jusqu'au moment où un Viégeois s'écria : « Parlez donc en français, Monsieur le président ! Les Haut-Valaisans vous comprennent beaucoup mieux ».

C'est ce bilinguisme également qui fit dire à M. Delberg, le vieux lion socialiste, un jour qu'il parlait au Grand Conseil de ressources hydrauliques : « Le Valais est un pays riche en nouilles blanches ».

Quelqu'un de nos amis, lors d'un enterrement à Sion, crut aimable de faire remarquer à la veuve en pleurs le long cortège qui suivait le cercueil. Celle-ci, une brave Haut-Valaisanne, se s'exclamer en songeant aux annonces mortuaires : « Faut dire qu'on a assez fait de réclame ».

En fait d'enterrement, un conseiller communal de Monthey, la ville la plus gaie du canton (car Monthey est en Valais !), nous certifie que Mgr Adam en personne cita, en marge d'une bénédiction aux Giettes, le proverbe qui dit que « l'on rit davantage à un enterrement montheyan qu'à un mariage à Martigny ». Mais les Martigners sont gens à avoir

le dernier mot ; et ils rétorquent volontiers : « enterrement pour enterrement, les moins tristes sont encore ceux où il n'y a qu'une victime ». C'est Mgr Besson qui aimait à répéter que les Valaisans pleurent trois fois par an : au printemps parce que tout est gelé ; en été parce que tout est brûlé ; et en automne parce qu'ils ne savent pas où mettre leurs récoltes ».

Laissons aux Zurichois l'éternel « witz » qui veut qu'en Valais seuls les abricots à 2 francs le kilo résistent au gel.

Si certains de nos hôtes osent prétendre, dès qu'ils ont la panse bien garnie, que la meilleure viande sèche du Valais vient des Grisons, tous s'accordent en retour à reconnaître d'agréables vertus à nos vins. Même Dumas et Goethe ont fait honneur à l'hospitalité de ce canton. Mieux encore : le livre d'or de nos relais gastronomiques mentionne avec fierté le passage à sa table de Victor Hugo, en 1837... soit deux ans après sa mort !

Si Châteaubriand, dans ses « Mémoires d'Outre-Tombe », n'avait pas encore pardonné à Bonaparte de l'avoir nommé ambassadeur à Sion (« Le diable ne peut offrir que l'enfer » disait-il aimablement), Rousseau, en revanche, sut apprécier les vins valaisans, plus que de raison même, si l'on en croit ses lettres.

Cela n'empêche pas nos vignerons de traiter de piquette certains crus du village voisin. Un Saviésan descendu dans une cave de la plaine n'apprécia guère le vin qu'on lui offrit. Comme il levait le flacon à hauteur du bougeoir, son hôte intrigué lui dit : « Tu regardes, s'il y a du dépôt ? » « Non, je cherche les cornichons », répondit le Saviésan.

Leytron, gros bourg vinicole, a aussi son histoire vinaigrée. Un habitant du cru avait réussi à gagner à l'Expo la médaille des dégustateurs. A son retour, ses copains veulent le mettre à l'épreuve. Ils lui présentent un verre au liquide incolore. Notre homme déguste puis hurle, la gorge en feu : « Mais c'est de l'essence ! ». Les copains : « Normale ou Super ? ».

DIEU EST-IL RADICAL ?

Politique, que d'histoires commet-on en ton nom !

Les radicaux de Charrat avaient eu leur festival par un temps superbe. Deux dimanches plus tard, les conservateurs à leur tour ont leur kermesse. Pluie battante. Il tombait « des seilles » comme on dit là-bas. « Alors ! est-ce que le bon Dieu est radical ou conservateur ? » osa lancer au gros de l'orage un vieux radical à son adversaire. Celui-ci eut une réponse évangélique : « Le bon Dieu éprouve ceux qu'il aime ».

Il y a aussi l'histoire de ce vieux conservateur qui sur son lit de mort avoue à son confesseur : « J'aimerais changer de parti avant de mourir ». Surprise du curé, qui connaissait les convictions du moribond. Celui-ci finalement s'explique : « Voyez-vous, ça me fait tellement plaisir quand je vois mourir un radical ».

Nos villages de montagne ont des histoires rocailleuses. Les gens de Lens prétendent que pour être sûr qu'un habitant d'Ayent soit vraiment mort, il suffit de poser une pièce de cent sous le soir sur sa table de nuit. Si la pièce est encore là le matin, on peut l'enterrer.

Les gens de Champéry n'y vont pas non plus de main morte lorsqu'ils vous disent que, pour devenir millionnaire en Valais, il suffit d'acheter un Val-d'Illiez pour ce qu'il vaut et de le revendre pour ce qu'il croit valoir.

Mais traversons Saint-Maurice, dont la rue principale, selon le mot de Paul Budry, est « tout juste assez large pour laisser passer une chèvre portante », et remontons la vallée. Il n'y a pas plus mordant que nos amis de Conthey. « La vie sur les hauts chantiers, c'est bien beau, mais avec ça, tu ne vois ta femme qu'un jour par semaine » disait quelqu'un à un Contheysan occupé à Dixence. « Oh ! tu sais, lui répondit l'autre, un jour c'est vite passé ».

Du côté de la Noble Contrée, on attend le tunnel du Rawyl. On s'impatiente même. Comme on ne voit rien venir, quelqu'un proposa de choisir un saint patron pour activer les travaux. « Martigny, dit-il, a eu saint Bernard et Brigue saint Plon ». Il proposa pour le Rawyl saint Glinglin.

Mais n'ayons crainte, les Valaisans perceront le Rawyl, avec ou sans Berne. Ils feront discourir leurs conseillers nationaux sur les avantages, à l'échelle européenne, de l'axe nord-sud, et écriront tout bas dans leurs journaux que le tunnel est nécessaire pour mieux acheminer choux-fleurs et fendant sur la Suisse allemande, et permettre aux touristes qui s'ennuient dans l'Oberland de venir goûter au soleil de Montana-Crans.

Le Martignerain passe pour débrouillard. Il préfère l'action aux palabres. Si une lampe publique s'éteint brusquement dans une localité valaisanne, dit-on, les réactions sont diverses. Les gens d'Hérens demandent un subsidé à l'Etat. Val d'Illiens ou Nendards en profitent pour faire un mauvais coup. Le Bagnard nomme une commission pour ouvrir une enquête. Le Martignerain, lui, change l'ampoule et n'en parle plus.

Maurice Troillet était Bagnard. Sa commune est la plus grande de Suisse, plus grande à elle seule que les cantons de Zoug ou Genève. On prétend, il est vrai, dans les vallées voisines que c'est en raison de toutes les limites que les habitants y ont déplacées.

Au service militaire, le Valaisan (mauvais soldat mais bon guerrier selon un mot attribué au général Guisan) a également plus d'une flèche humoristique à son arc. Mais de telles histoires risqueraient de trahir les secrets de notre défense nationale.

Tout au plus pouvons-nous, en guise de dernière cartouche, révéler ici la tactique du régiment 6 lors des manœuvres contre les Vaudois : continuer à tirer pour faire croire à l'ennemi qu'on a encore des munitions.

Etrange Valaisan tout de même. Un peu tête folle et cœur d'or. Volontiers franc-tireur, explosif et blagueur.

Tant il est vrai que le Rhône le relie à Marseille !

(Gazette de Lausanne, du 18-1-65)

LA SUISSE EN BREF

● Palais fédéral.

— Le projet de loi d'amnistie fiscale déjà voté par les Chambres fédérales a été accepté en votation populaire le 18 février par 405.542 oui contre 247.162 non et par tous les cantons. Participation : 40,8 %.

— Deux votations cantonales sur le vote féminin se dérouleront ce jour-là :

— Une dans le canton de Berne, où les électeurs ont accordé, par 64.118 oui contre 58.805 non, le droit de vote et d'éligibilité sur le plan communal, sous la réserve qu'en votation communale les citoyens se prononcent favorablement. Ce sont les villes de Berne et de Bienne et surtout le Jura qui ont fait pencher la balance dans le sens de l'acceptation. Depuis lors, de nombreuses communes ont déjà tenu à faire des Bernoises des citoyennes à part entière, en attendant qu'elles le deviennent sur le plan cantonal et au fédéral.